

Conceptions du juste dans la lutte armée: Introduction

Caroline Guibet Lafaye

► **To cite this version:**

Caroline Guibet Lafaye. Conceptions du juste dans la lutte armée: Introduction. Parlement[s], Revue d'histoire politique, Presses universitaires de Rennes (2016-..), 2018, Une juste violence? violences et radicalités militantes depuis les années 1970, pp.11-16. halshs-01954505

HAL Id: halshs-01954505

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01954505>

Submitted on 17 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CONCEPTIONS DU JUSTE DANS LA LUTTE ARMEE

Caroline Guibet Lafaye
CNRS – Centre Émile Durkheim
caroline.guibetlafaye@u-bordeaux.fr

Le dossier rassemblant trois contributions et des commentaires inédits de sources autour du thème « Conceptions du juste dans la lutte armée » vise à analyser, dans une perspective pluridisciplinaire et comparative en Europe, les phénomènes d'engagement violent et de recours à la lutte armée, dans des organisations contemporaines d'extrême gauche. L'Europe occidentale a connu, au cours des années 1960, d'importantes vagues de protestations sociales, notamment ouvrières et étudiantes. Celles-ci ont conduit, dans certains cas (Allemagne, Italie, France, Espagne), à la constitution de groupes qui ont embrassé la violence, voire la lutte armée, pour soutenir leurs options idéologiques. L'élaboration de perspectives marxistes hétérodoxes a fourni une matrice politico-théorique pour une contestation extra-parlementaire qui a envisagé la militarisation de l'action politique comme un vecteur de radicalisation et de dépassement du mouvement étudiant de la fin des années 1960.

La dénonciation des états sociaux, formulée par des acteurs ayant embrassé la violence, se nourrit et se justifie d'interprétations du juste ainsi que de sentiments d'injustice. Les contributions réunies permettront d'élucider ces idéaux de justice¹. Comment les acteurs des luttes armées légitiment-ils l'usage de la violence, dans une quête souvent menée au nom d'un idéal démocratique ou d'émancipation ? Comment ces idéaux et ces exigences éthiques s'actualisent-ils dans l'évolution historique et le combat de ces organisations ?

L'originalité de l'approche adoptée est d'apporter un éclairage spécifique sur les productions normatives et les discours des groupes étudiés, en particulier concernant la justification du passage de la révolte et de l'indignation à la lutte armée. Elle s'appuie sur deux axes privilégiés : le premier s'attache à souligner les raisons politiques et éthiques de l'engagement, au sein de l'action collective ; le second a pour ambition d'analyser l'élaboration des justifications aux conflits armés, en référence à la théorisation du juste et aux conceptions de la justice qu'elle suscite, conceptions qui peuvent être défendues au nom de la revendication d'un idéal démocratique, d'émancipation ou de libération nationale. De la sorte, sera isolé le « vocabulaire des motifs », mobilisé par les organisations étudiées et par leurs membres. Cette analyse des productions normatives et de la construction du sens s'inspirera partiellement de la théorie du cadrage², c'est-à-dire de la mise en évidence des opérations de « cadrage de diagnostic » (identification et attribution des problèmes), de « cadrage de pronostic » et de « cadrage motivationnel » des organisations de lutte. Alors que les « cadrages de frontières », d'une part, mettent en évidence des causes, des fautes, des responsabilités et des coupables, elles justifient, d'autre part, l'action. Le « cadrage qui définit les adversaires » joue un rôle central puisqu'il autorise la définition et l'identification de l'ennemi. Enfin les cadrages de pronostic dessinent les solutions proposées au problème identifié, au même titre que des stratégies à adopter, supposant l'élaboration d'un accord ou d'un consensus sur celles-ci, ainsi que la construction de la nécessité impérieuse d'agir pour accompagner un changement salutaire, révolutionnaire. Se trouvera ainsi posée, à l'horizon de l'analyse, la question d'une éthique de la lutte armée, fondée sur la revendication d'une défense du juste.

¹ GUIBET LAFAYE C., « “Ce qui est intolérable, il ne faut pas le tolérer” : Sentiments d'injustice et usage de la violence illégale », in Hayet Moussa et Imed Melliti (dir.), *Injustices. Pour une sociologie du bien commun et des frustrations*, Tunis, 2018. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01523508v3>

² BENFORD Robert-D. et SNOW D.A., « Framing Processes and Social Movements: An Overview and Assessment », *Annual Review of Sociology*, 26, 2000 ; BENFORD Robert-D. et al., « Processus de cadrage et mouvements sociaux : présentation et bilan », *Politix*, 3, 2012, n° 99, p. 217-255 ; et GOFFMAN E., *Frame Analysis: An Essay on the Organization of the Experience*, New York, Harper Colophon, 1974.

Ces phénomènes de cadrage apparaissent avec une évidence remarquable dans la contribution de Sergiu Miscoiu, « *La nation critique naissante ? Indigénisme, justice sociale et justification de la lutte armée en Bolivie* »³, où la justification de la lutte armée se formule à travers nombre de thèmes, stratégies et discours. Le motif de l'émancipation se décline dans le registre économique, en empruntant à la rhétorique « anti-exploitation ». Plus généralement, le leader de la mouvance « guérillero-plateformiste » Tupac Katari (EGTK), Alvaro Garcia Linera, tisse un argumentaire ethno-socio-économique, défendant un projet de justice sociale, pour justifier la prise des armes en Bolivie. Ce cadrage est l'une des raisons expliquant qu'en dépit de l'hétérogénéité sociale des militants et de ressources financières limitées l'EGTK soit parvenu à nourrir un mouvement insurrectionnel et des opérations militaires, au début des années 1990.

Barbara Loyer propose une approche critique et sans concession des registres de discours convoqués par ETA (*Euskadi Ta Askatasuna*, « Pays basque et Liberté »), dans le conflit armé qui l'oppose à l'État espagnol⁴. À l'origine de la création de l'organisation en 1959, les répertoires de l'injustice se nourrissent des discriminations subies par les Basques dans l'Espagne franquiste, par la répression et le refus de la reconnaissance d'un statut spécial pour ces provinces intégrées au royaume d'Espagne. Au fil des années, le vocabulaire de l'injustice a évolué et s'est complexifié. Si la question de la répression et de la discrimination, à l'égard des prisonniers et de leurs familles, demeurent aujourd'hui toujours présente et vive, au même titre que l'aboutissement d'un processus de reconnaissance du peuple basque, ces argumentaires sont concurrencés par les demandes de justice formulées par les victimes de l'organisation. La possibilité d'une résolution pacifiée du conflit requiert un cadrage de ce dernier qui fasse une place et tienne compte, de façon non unilatérale, des divergences de perspectives et des maux subis par l'ensemble des parties. C'est à ce prix qu'une histoire partagée pourra s'écrire et être acceptée par tous.

Anastassia Tsoukala propose un regard inédit sur une organisation grecque récente et peu connue : la Conspiration des Cellules de Feu⁵. Cette contribution met en évidence l'évolution des registres normatifs de l'extrême gauche, en l'occurrence anarchiste, antifasciste, anarcho-communiste et éco-anarchiste. Si les premières organisations de lutte armée en Grèce ont mobilisé le répertoire de la justice sociale, nourrie de l'inspiration marxiste/anarchiste, le vocabulaire des motifs des groupes, aujourd'hui labellisés comme « terroristes » – mais dont les actions sont sans commune mesure avec celles par exemple menées par l'Organisation Révolutionnaire 17 Novembre (17N) –, relève davantage d'un répertoire individualiste, fût-il d'anarchisme individualiste, comme le montre l'élucidation par Anastassia Tsoukala du cadre idéologique de la guérilla urbaine contemporaine grecque, à partir d'une analyse du discours public des acteurs, tel qu'il apparaît sur des sites anti-pouvoir. L'analyse de l'évolution de ce vocabulaire des motifs suggère une nette prise de distance avec le projet révolutionnaire d'extrême gauche, au sens classique du terme, en dépit d'une commune mise en évidence des failles du système politique et social en place.

Conformément aux usages de la revue, le dossier est enrichi par des commentaires de sources variées qui montrent comment des groupes d'action tentent de légitimer leur violence militante. Gilles Ferragu analyse « l'été indien de la révolution » à partir de la une de *La cause du peuple* (août 1970) de la Gauche prolétarienne, reproduite en couverture de ce numéro, alors qu'Olivier Bérubé-Sasseville commente l'article « Contre un État policier » de l'organe néofasciste *Pour un ordre nouveau* (1971). Dans les deux cas, extrême-gauche comme extrême-droite, la violence est dite libératrice. En 1975, les Groupes d'action révolutionnaires internationalistes (GARI) franco-espagnols, qui revendiquent une vingtaine d'attentats, publient une bande-dessinée, *Rapto en Paris*, étudiée par Aurélien Dubuisson, pour expliquer pourquoi ils ont enlevé le représentant

³ MISCOIU Serge, « *La nation critique naissante ? Indigénisme, justice sociale et justification de la lutte armée en Bolivie* », *infra*, p. X-Y.

⁴ LOYER Barbara, « Le juste en son reflet : l'injuste. Réflexion sur l'ETA », *infra*, p. X-Y.

⁵ TSOUKALA Anastassia, « Au nom de quelle justice ? l'image contradictoire de l'actuelle lutte armée en Grèce », *infra*, p. X-Y.

de la banque de Bilbao à Paris, Balthazar Suarez. L'affiche autonome « pro situ », datée des années 1980 et présentée par Hugo Patinaux, a quant à elle été régulièrement réutilisée jusqu'à nos jours. Enfin, Charlotte Thomas-Hebert élargit la perspective en montrant la « *justice-porn* » à l'œuvre et comment et pourquoi, aux États-Unis, la vidéo de l'agression subie par le nationaliste blanc Richard Spencer, accusé de néo-nazisme, lors de l'investiture de Trump en janvier 2017, est devenue virale. Avec ce dossier, *Parlement[s]* entend, par conséquent, contribuer aux nombreuses commémorations de Mai 1968 tout en faisant un pas de côté.